

**Zeitschrift:** Rote Revue : sozialistische Monatsschrift  
**Herausgeber:** Sozialdemokratische Partei der Schweiz  
**Band:** 31 (1952)  
**Heft:** 5-6

**Artikel:** L'expérience de la Suède  
**Autor:** Perret, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-336644>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *L'expérience de la Suède*

Il a paru récemment, en France, une étude fort intéressante due à Jean Mariaux, sur « L'expérience de la Suède ». L'auteur montre les progrès sociaux remarquables réalisés dans cette démocratie, grâce à l'influence croissante du Parti Socialiste, des Syndicats, et des Coopératives.

On a peine à croire qu'un pays qui ne connaissait pas même le suffrage universel il y a 35 ans, ait pu se placer, en ce qui concerne sa législation, le bien-être et la sécurité de ses habitants, à la tête des nations civilisées.

Durant une période d'un demi-siècle — de 1860 à 1910 —, plus d'un million de citoyens « chassés par la misère, se sont expatriés, la plupart aux États-Unis. Le chômage régnait à l'état endémique et pas seulement dans les périodes de dépression. Les vieux travailleurs étaient condamnés à finir leurs jours à l'hospice. L'ancien ministre socialiste Thorsson, cordonnier de son état, avait, lorsqu'il était enfant, été vendu aux enchères! »

Si l'on en croit Gustave Moeller, membre du Gouvernement depuis bientôt 20 ans, et principal artisan des réformes sociales « les travailleurs vivaient à l'état de demi-esclavage; la liberté était le privilège d'une petite minorité, la misère allait de soi, comme un phénomène naturel, d'essence divine ». Vers 1930, un homme de lettres suédois, publiait un pamphlet retentissant, dont le titre est suggestif « La Suède crotteuse », tandis qu'une enquête faite à la même époque par les pouvoirs publics prouvait que dans les villes 29 pour-cent des logements ne possédaient ni égout, ni eau courante.

Aujourd'hui — dit l'auteur — « le voyageur, aussi sceptique qu'il soit, ne peut pas être frappé par la qualité et le confort des maisons, la netteté des villes et des villages, la santé d'une population sportive, bien vêtue et bien nourrie où rien, absolument rien, ne distingue l'ouvrier du bourgeois, le paysan du citadin. Dans les villes, les faubourgs populaires sont tout à fait semblables aux quartiers élégants et n'ont rien à leur envier. Ils ont même sur ceux-ci l'avantage d'être souvent d'une construction plus récente et de disposer d'une organisation sociale plus développée. C'est en vain que notre voyageur cherchera à Stockholm, tout comme d'ailleurs à Oslo ou à Copenhague, la zone ou les slums qui déparent encore un Paris, un Londres, ou un New-York. Il ne verra pas s'étaler d'un côté une richesse insultante et de l'autre la misère. Celle-ci a d'ailleurs pratiquement disparu ces dernières années — tout comme le taudis.

Notre étranger visitera des hôpitaux, des crèches et des jardins d'enfants admirablement bien équipés, des prisons qui sont réellement modèles, des écoles modernes où les classes de plus de vingt, vint-cinq élèves seront une anomalie. Il verra de vastes coopératives de production et de consommation

et sera surpris du rôle qu'elles jouent dans l'économie du pays comme dans la vie quotidienne de ses habitants. Dans les usines, il ne manquera pas de remarquer le souci d'hygiène et de sécurité témoigné à l'égard des travailleurs. Un ingénieur étranger visitant une usine de Stockholm demandait : « Mais où sont les ouvriers ? Je ne vois ici que des collègues. »

Et notre voyageur conclura qu'en Suède, la classe ouvrière a été « déprolétarisée », qu'elle connaît un niveau de vie qui n'a été égalée nulle part ailleurs et que les salaires y sont souvent deux ou trois fois plus élevés que sur le continent.

« L'hygiène a été développée au point que la mortalité infantile est à présent insignifiante, que la tuberculose qui était très répandue dans ce pays au climat rude et peu ensoleillé, ne fait plus de ravages, et que l'alcoolisme, cet autre fléau des pays du Nord, est lui aussi, quoique à un degré moindre, en voie de régression. Mais ce que l'étranger ne dira pas toujours, et pour cause, c'est que cette victoire sur la misère, le taudis, la maladie et l'ignorance a été l'œuvre des social-démocrates. Il ne dira pas que si la Suède est aujourd'hui une démocratie politique, économique et sociale admirablement organisée, un pays prospère en pleine expansion et en plein progrès, le mérite en revient essentiellement à la social-démocratie, laquelle a marqué la Suède d'une empreinte indélébile dans tous les domaines. »

Arrêtons-nous un instant à la situation actuelle du mouvement ouvrier dans ce pays privilégié où la propagande semblait plus difficile qu'ailleurs à cause de la faible densité de la population (dans le Nord, en particulier, elle est de 1, 2 ou 3 habitants par km<sup>2</sup>). Sur 7 millions d'habitants, on compte 700 000 adhérents au parti socialiste, un million et demi de syndiqués, un million de coopérateurs. Aux dernières élections, les socialistes recueillaient 1 816 000 voix, soit 49 pour-cent des suffrages. Ces chiffres prouvent que tout salarié, ou presque, est syndiqué ; un citoyen sur trois est coopérateur, un citoyen sur deux vote la liste socialiste. L'organisation nationale des syndicats groupe 44 fédérations en 8950 sections, 1 million et quart de travailleurs manuels, tandis que les fonctionnaires et les personnes exerçant une profession libérale sont groupés dans « l'organisation centrale des fonctionnaires et employés » comptant 260 000 membres, répartis en 42 sections.

La presse ouvrière est très importante : L'organe socialiste : le « Morgon-Tidningen » — Journal du Matin — est un grand quotidien contenant tous les jours une vingtaine de pages. « L'Afton-Tidningen » — le Journal du Soir — lancé par les syndicats ou cours de la dernière guerre pour combattre l'influence nazie, joue un rôle considérable. En outre, 32 quotidiens socialistes paraissent en province et quelques-uns ont un gros tirage. En plus de cela, des périodiques, dont plusieurs sont abondamment illustrés. « La presse du matin », « La Liberté » sont répandus dans une multitude de ménages et influencent fortement et continuellement, dans le sens le meilleur, les opinions du peuple.

La presse coopérative est puissante aussi. Le journal « Nous » tire à 600 000 exemplaires.

Les Syndicats ont une quarantaine de périodiques et répandent la pensée ouvrière dans 1 200 000 foyers.

Il est évident que cette presse n'aurait pas l'importance énorme qui la caractérise si les progrès sociaux ne prouvaient à l'évidence que les trois mouvements ouvriers, politique, syndical et coopératif, ont contribué puissamment à améliorer la situation du peuple et travaillent sans relâche à lui procurer bien-être et sécurité.

Le dernier programme du parti socialiste, adopté au Congrès de 1944, est à la base de l'action économique, financière et sociale du gouvernement. Il compte 25 points, exposés en 150 pages. « Nous nous refusons — dit-il —, de tenir pour inévitable les inégalités sociales qui sont à l'origine de la division de la société en classes. Ces inégalités on les trouve dans les revenus, dans l'instruction et l'éducation, dans les fonctions, dans les fortunes. Une politique qui cherche à substituer un régime d'égalité aux privilèges d'une minorité, doit s'exercer dans les domaines les plus divers. Notre politique, qu'elle ait trait aux salaires, à l'organisation économique, à la sécurité sociale, à l'enseignement ou à la fiscalité, a constamment en vue une plus grande égalité et une plus grande solidarité entre citoyens. »

« Égalité et solidarité, tels sont les deux grands principes de la Social-démocratie.

Les buts qu'elle assigne à sa politique peuvent se résumer ainsi:

1. faire gérer les affaires économiques de la nation par l'ensemble du peuple et non plus par la seule minorité capitaliste;
2. donner aux travailleurs le sentiment réel d'appartenir à une communauté d'hommes libres, égaux entre eux et à l'abri de l'incertitude du lendemain;
3. mettre à profit tous les progrès techniques en vue d'alléger la peine des hommes;
4. exploiter aux maximum les richesses du pays afin d'accroître le revenu national et, partant, le revenu de chacun. »

« Le gouvernement exerce une action énergique dans toutes les branches de la vie économique: production, prix, monnaie, crédit, investissements, commerce extérieur . . . Loin de vouloir briser l'initiative privée et d'affaiblir la concurrence entre les individus, l'État entend cependant diriger l'ensemble des activités de la nation et s'opposer à ce que se forment à ses côtés des puissances échappant à son contrôle. Il joue le rôle de régulateur, il planifie en vue de prévenir les crises, et il cherche, par une limitation des profits capitalistes et par une amélioration constante de la vie des travailleurs, à relever la condition humaine. »

« La politique dirigiste de la Suède ne se comprend que si on garde constamment présents à l'esprit deux faits essentiels :

- a) C'est une politique d'ensemble, dont les éléments ne sauraient être isolés les uns des autres : réformes sociales, fiscalité, action sur les prix et les salaires, contrôle des investissements, construction, etc. ne sont que les divers aspects d'une même et seule politique.
- b) C'est par ailleurs une politique à laquelle participent activement toutes les organisations économiques du pays et en premier lieu la C. G. T. » (Confédération générale du Travail).

Un contrôle systématique et permanent des salaires et des prix a permis une augmentation constante des salaires réels, particulièrement pour les travailleurs les moins favorisés. Lorsqu'à la suite de circonstances inévitables provenant de phénomènes mondiaux les prix ont augmenté avec l'assentiment des pouvoirs publics, la hausse s'est accompagnée et a même été précédée d'une augmentation au moins correspondante des salaires. « Nous voilà loin de ce cercle infernal qu'est l'inflation échappant au contrôle de la collectivité. »

Ajoutons que le renouvellement des contrats collectifs en janvier 1951 s'est traduit par une hausse générale des salaires de 15 à 20 pour-cent.

Ce qui fait la richesse d'un peuple c'est sa production. Beaucoup de réactionnaires prétendent que cette dernière diminue dans la mesure où le dirigisme s'installe dans un pays. Les faits donnent, en Suède, un démenti formel à cette assertion.

« Dans l'industrie, l'augmentation de la production est de 58 pour-cent par rapport à 1938 et ces dernières années elle croît de 5 pour-cent par an, sans exiger de main-d'œuvre supplémentaire, ce qui est un record. Dans l'agriculture, les résultats sont tout aussi remarquables, bien que de 1939 à 1949 la population ait sensiblement diminué. »

C'est la conséquence d'une rationalisation intense et judicieuse. Il y a aujourd'hui trois fois plus de tracteurs qu'avant la guerre.

Bref, « en plein épanouissement économique, la Suède est aujourd'hui un pays en progrès, où, jusque dans les régions les plus deshéritées du Nord, s'édifient sans cesse de nouvelles entreprises, tandis que les ressources naturelles sont l'objet d'une exploitation toujours plus systématique. »

Pour bien contrôler la vie économique, empêcher des erreurs et surtout des abus, la Suède n'a pas procédé à des nationalisations. Certes elle possède ses chemins de fer, ses postes et télégraphes, les deux tiers des chutes d'eau, un cinquième des entreprises forestières, mais en dehors de cela elle a eu soin d'acquiescer dans tous les secteurs des « entreprises-témoins » que l'État exploite directement et dont il est « co-proprétaire » ce qui lui permet avec ses scieries et ses fabriques d'exercer un contrôle sur les industries du bois, de la pâte à papier. Il a en outre de grands intérêts dans les industries minières, dans les établissements bancaires, etc. » Toutes ces entreprises d'État

ont une situation parfaitement saine, sans laquelle elles ne sauraient jouer le rôle de témoins. » Ainsi, sous l'impulsion de la « Social-Démocratie » la Suède est devenue un laboratoire économique et social de tout premier ordre qui présente, pour nous particulièrement, un énorme intérêt.

Au moment de l'avènement des socialistes au pouvoir, en 1932, la Suède traversait une crise très grave; le quart des ouvriers étaient au chômage, les faillites se multipliaient dans les villes comme dans les campagnes. « Le Cabinet Hansson inaugura une politique hardie de hauts salaires, de grands travaux, de substantiels avantages sociaux et une revalorisation des prix agricoles. Deux ans après, la crise était surmontée. Il devenait dès lors possible de procéder à de grandes réformes sociales. Le mot d'ordre n'était plus « Du travail pour tous » mais « Sécurité et bien-être pour chacun ». Pour atteindre cet objectif, qui devrait être celui de toutes les nations civilisées, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. Le fisc frappa fortement les fortunes et les gros revenus. Les impôts prélèvent au total, y compris les provinces et les communes, plus de 25 pour-cent du revenu national. Près du tiers des recettes vont aux œuvres sociales; 20 pour-cent à la défense; 12 pour-cent à l'éducation; 10 pour-cent aux travaux publics. Après avoir dégrevé les petits salariés, les socialistes ont introduit l'impôt sur le capital, augmenté les droits sur les successions et l'impôt sur les sociétés. Ils ont modifié complètement l'ancien système fiscal qui faisait surtout appel aux impôts indirects. Ces derniers sont devenus l'exception et les contributions directes la règle. Les taux progressifs montent assez rapidement pour les privilégiés et l'on tient compte largement des charges de famille de la classe ouvrière. Le tableau ci-dessous permet de juger du système:

*Impôt sur le revenu*

revenu annuel couronnes	célibataire	en % du gain	marié un enfant	en % du gain
5 000	807	17	342	6,8
10 000	2 276	22,8	1 542	15,4
20 000	5 966	29,8	4 789	23,9
30 000	10 485	34,9	9 191	30,6
50 000	20 682	41,3	19 118	38,2
100 000	49 680	49,7	47 981	48

*Impôt sur la fortune*

fortune (couronnes)	donnant un revenu annuel de	Impôt	en % du revenu de la fortune
20 000	—	—	—
30 000	2 000	324	16,2
150 000	5 000	1 726	34,5
300 000	10 000	5 296	52,9
600 000	20 000	14 386	71,9
1 500 000	50 000	40 100	80

L'impôt frappe les successions à partir de 30 000 couronnes, mais le taux monte rapidement pour atteindre 50 pour-cent, c'est-à-dire la moitié de l'héritage.

Les bénéficiaires des sociétés sont fortement imposés. Un impôt qui était autrefois de 9 pour-cent est 5 fois plus lourd aujourd'hui; les dividendes ont été limités à 5 pour-cent depuis 1948. « Devant ces charges fiscales — dit Jean Mariaux — les gros contribuables s'émeuvent bien un peu, mais ils n'osent guère tricher avec le fisc; le contrôle est efficace et les peines sont sévères, les fraudeurs risquent deux années d'emprisonnement. Un annuaire qui est en vente dans toutes les librairies fait d'ailleurs connaître au public les revenus de chaque contribuable, désigné nominativement. Honte à celui qui cherche à se soustraire au devoir fiscal! Ici n'a pas cours la formule « Voler l'État n'est pas voler ». Il faut ajouter que le gouvernement veille à ne pas faire de dépenses superflues et que le parlement se montre vigilant sur ce point. L'argent est fort bien employé. Pour s'en rendre compte, il suffit de considérer les résultats: « Personne en Suède n'a plus à redouter la misère. Chacun est, de la naissance à la mort, à l'abri des risques sociaux, que ceux-ci soient naturels, comme la maladie et la vieillesse, ou accidentels, comme le chômage. L'indigence, et avec elle, la mendicité, ont disparu. » On comprendra que pour atteindre à un tel degré de sécurité nationale — nous allions dire de « civilisation » —, il ait fallu consacrer le 11 pour-cent du revenu national aux dépenses sociales, au lieu du 2 pour-cent, il y a 20 ans. Ces dépenses sont faites par l'État, prélevées sur les impôts, les cotisations ouvrières et patronales sont l'exception et, dans les domaines où elles existent (assurance maladie, assurance chômage), elles sont très faibles.

On a attaché une grande importance au foyer, à l'enfant, à la mère. D'importantes allocations sont versées aux femmes enceintes ou en couches. La gratuité des frais d'hôpital leur est garantie; elles sont défrayées de toutes dépenses relatives à la literie, aux frais de voyage à la maternité.

Les vieillards bénéficient d'une retraite à partir de 67 ans, quelles que soient leurs ressources. Ils ont droit à 1000 couronnes par an à la campagne — ce qui leur permet de vivre — et à 1600 couronnes dans les villes. En plus de cela, l'État et les Communes se sont efforcés de procurer des appartements confortables et à bon marché aux personnes âgées. À l'asile, où la plupart des vieillards entrent avec amertume, on substitue systématiquement le « logement individuel » dans des immeubles modernes construits à cet effet. Les retraités ont, en général, une chambre, une cuisine et un cabinet de toilette; une salle commune est réservée à la lecture, aux conférences, au cinéma.

Si la collectivité fait des efforts considérables pour les appartements des vieillards, elle n'en fait pas moins pour les logis en général. « Ce qui frappe l'étranger, c'est l'aspect presque monotone par leur uniformité, des villes et des villages. Où qu'il aille, et jusque dans les coins les plus reculés du pays,

les maisons lui apparaissent flambant neufs, soigneusement entretenues, dispersées avec ordre, ouvertes au soleil et à l'air, faisant corps harmonieusement avec la nature. L'extraordinaire confort qu'il découvre dans les logements, même des familles les plus modestes, est pour lui un sujet d'émerveillement sans fin. « Peu de familles bourgeoises françaises vivent aussi « luxueusement que les ouvriers suédois » sera immanquablement la réflexion qu'il fera. »

« Souvent l'immeuble est construit pour une collectivité, avec un restaurant à bon marché pour les locataires; une buanderie dont les machines électriques permettent aux ménagères soit de faire blanchir leur linge, pour une somme modique, par le personnel de service, soit de le laver elles-mêmes mécaniquement; des ateliers de couture qui fonctionnent d'après les mêmes principes, des garderies où, pour un prix modeste, peuvent être confiés à des nurses formées à cet effet, les enfants n'allant pas encore à l'école. »

Il y a 20 ans, les taudis étaient nombreux: 44 pour-cent des ouvriers mariés devaient se contenter d'une pièce et d'une cuisine. Le tiers des maisons, dans les villes mêmes, n'avaient ni égouts, ni eau courante, et dans 33 pour-cent des habitations on clouait, en hiver, des fenêtres extérieures pour réduire les frais de chauffage.

Cette transformation rapide de l'habitation dans un vaste pays, et en moins d'un quart de siècle, n'est-elle pas admirable et ne prouve-t-elle pas que lorsque la politique a pour but le bien-être du peuple et non la sauvegarde d'intérêts privés, le progrès social marche à pas de géant?

Il est intéressant de s'arrêter quelques instants à une formule de construction destinée à permettre à des gens qui n'ont d'autre capital que leurs bras et leur bonne volonté, de construire leur propre maison. « Les municipalités suédoises mettent à leur disposition le terrain, les matériaux pré-fabriqués et standardisés, les entrepreneurs qui effectueront des travaux comme les fondations, l'installation des canalisations, etc. ainsi que des techniciens qui guideront le futur propriétaire de leurs conseils. Pendant la belle saison, aidé des membres de sa famille, le propriétaire-constructeur édifiera durant ses heures de loisirs cette maison préoccupée dont l'assemblage est aisé. Il n'aura à payer qu'un loyer correspondant à l'intérêt et à l'amortissement du capital mis ainsi à sa disposition et dont le taux n'est pas plus élevé qu'un loyer habituel. Trente ans plus tard, il sera définitivement propriétaire de sa maison. »

Les Coopératives de construction jouent un rôle prépondérant dans ce domaine. L'une d'elles, la « Société des Locataires pour la construction et l'épargne » compte plus de 60 000 membres et son activité s'étend à 130 localités. Elle a des agences d'achats, une banque, des usines de charpente et de menuiserie, une carrière de marbre, deux entreprises de maisons pré-fabriquées; elle aménage des garderies d'enfants et possède un centre pédagogique formant des nurses pour les garderies.



L'État a établi un programme de construction de 15 ans (1945 à 1960) et accorde, pour sa réalisation, des facilités de crédit extraordinaires: prêts hypothécaires à taux très bas et pouvant atteindre le 95 pour-cent de la valeur de construction pour les particuliers et 100 pour-cent lorsqu'il s'agit de municipalités. Pratiquement on ne bâtit plus, en Suède, qu'à l'aide de ces publics. La construction a passé des sociétés à but lucratif à des associations immobilières ne recherchant aucun bénéfice et placées sous le contrôle des communes. Le taux des loyers est fixé par les pouvoirs publics en tenant compte uniquement des intérêts, de l'amortissement, des frais de réparation, d'entretien et de gérance.

Les réformes relatives à la femme et à l'enfant témoignent de la même volonté de réaliser systématiquement justice et bien-être. Les suédoises ont les mêmes droits politiques que les hommes; elles ont accès à toutes les fonctions publiques. Certes, elles ne jouent pas encore le rôle qui leur revient; une vingtaine seulement sont députés, deux ont fait partie du Gouvernement. C'est un début, un beau début que les femmes suisses avancées envient avec raison.

Dans la famille, l'épouse a les mêmes droits que le mari. La loi accorde même une part du salaire de ce dernier, non seulement pour l'entretien du ménage, mais à titre d'indemnité personnelle. Elle l'autorise à engager des poursuites contre son époux s'il ne remplit pas ses obligations. C'est bien sévère, direz-vous, mais n'y-a-t-il pas en Suisse un nombre assez considérable de maris trop peu soucieux de leurs devoirs et qui justifieraient pleinement semblable législation? « La mère de famille a droit à des congés. Si les revenus du ménage sont faibles, les frais de son séjour à la campagne ou à la mer sont supportés, en partie ou en totalité, par des institutions sociales qui, pendant son absence, mettent à la disposition du ménage des auxiliaires spécialisées appelées « assistantes ménagères ». Celles-ci remplacent également les ménagères fatiguées, hospitalisées ou absentes. Enfin, toute mère de deux enfants ou plus a droit, annuellement, à un voyage gratuit si les revenus du ménage sont inférieures à 7000 couronnes par an. »

Même sollicitude pour l'enfant qui a droit, aux repas gratuits à l'école, aux colonies de vacances, et à un voyage, chaque année, à la mer ou à la campagne.

La Suède attache aussi une importance capitale à l'instruction et à l'éducation populaires. Ses réalisations dans ce domaine paraissent d'autant plus méritoires si l'on considère les conditions géographiques particulières au pays. Il a fallu assurer l'enseignement même au-delà du Cercle Populaire et créer, pour les nomades, des écoles ambulantes. Le résultat est tel qu'il n'y a plus d'illétrés.

Une vaste organisation centralisée: « La Fédération d'éducation populaire » soutenue par le parti socialiste, la Confédération Générale du Travail, l'Union Coopérative, l'État, s'occupe de l'enseignement aux adultes. Ses acti-

vités sont multiples: Cercles d'études, conférences, prêts de livres, hautes écoles populaires, enseignement par correspondance. Les cercles d'études seuls, au nombre de 12 000, groupent 150 000 participants qui s'instruisent sous la direction de professeurs qualifiés. La fédération possède de nombreuses bibliothèques — près de 1300 — contenant plus d'un million d'ouvrages mis à la disposition des élèves. « Il faudrait, en outre, signaler ce qui a été fait en vue de protéger l'enfant ou la femme abandonnés; les mesures prises en faveur des enfants « asociaux » ou psychiquement défectueux; les dispositions législatives concernant l'avortement légal, l'éducation sexuelle, la recherche de la paternité; les facilités accordées en matière de divorce; enfin la lutte contre les fléaux sociaux comme la tuberculose, le cancer, les maladies vénériennes. Mais, ce serait nous entraîner trop loin. »

Ainsi la Suède nous donne un exemple remarquable de civilisation avancée, où le bien-être de tous se réalise et se perfectionne dans la pleine liberté. Et dire qu'il serait si facile de réaliser, chez nous aussi, les réformes sociales qui honorent ce pays, et assurent à son peuple la « sécurité de la naissance à la mort ». Il suffirait que les électeurs suisses le comprennent et le veuillent qu'ils utilisent intelligemment ce bulletin de vote que beaucoup n'emploient jamais, généralement ceux qui auraient le plus besoin des réformes que nous préconisons.

NATALIE MOSZKOWSKA

## *Das kapitalistische Endstadium*

### *Periodische Kriege*

#### 1.

Wir haben bereits zwei Weltkriege hinter uns. Wie nach dem Ersten Weltkrieg, so ist auch nach dem Zweiten das politische Firmament nicht klarer geworden. Die Weltkriege sind vorüber, aber die Konflikte sind geblieben. An Stelle der einen Streitfragen sind andere getreten. Die Kriege haben mehr Probleme aufgeworfen als gelöst. Weder nationale noch internationale Fragen wurden bereinigt.

Dem militärischen Krieg folgt der politische, auf dem diplomatischen Schlachtfeld wütende Krieg. Und diesem «weißen», «kalten» Krieg, dem Nervenkrieg, folgt dann wieder der «rote», «heiße» Krieg, der Blutkrieg, ein Krieg mit oder ohne Kriegserklärung. Auseinandersetzung mit diplomatischen Mitteln wird durch Auseinandersetzung mit Waffen abgelöst.

Die Friedenszeit ist eine Fortsetzung des Krieges mit andern Mitteln und eine Vorbereitung eines neuen Krieges. Nicht mit Unrecht hat man nach dem